

Numéro 8 – Décembre 2009

Bulletin d'information
du Syndicat Intercommunal d'Etudes,
d'Aménagement et d'Entretien de la
Nied Française Inférieure

Édito

C'est avec grand plaisir que je vous invite à parcourir ce nouveau numéro de notre bulletin consacré à notre rivière commune : la Nied française. Avec une mise en pages plus professionnelle et le recours à une impression en couleurs, nous espérons qu'il saura vous séduire tout en vous informant.

Constitué par les 16 communes que la Nied traverse, notre syndicat intercommunal continue de poursuivre sa mission d'entretien et d'aménagement des rives depuis plus de quinze ans. Soixante-deux kilomètres de rives sont ainsi traités tout au long de notre programme pluri-annuel qui arrive à échéance cette année.

De même, nous poursuivons notre mission pour améliorer la qualité piscicole des eaux. Parallèlement, nous menons des actions de sensibilisation et d'information du grand public et des scolaires. Ce bulletin et son contenu vous en apportent de nombreux exemples.

Enfin, nous gardons à l'esprit la DCE 2015, à savoir « la Directive Cadre sur l'Eau », qui vise à parvenir au bon état écologique des eaux et rivières à l'horizon 2015.

Cet objectif nous concerne tous, particuliers et collectivités. Il fait partie des grands enjeux de notre programme pour les années à venir et

nous incite à poursuivre nos actions au quotidien, en gardant à l'esprit cet objectif à long terme. Comme les petits ruisseaux qui font les grandes rivières...



Armand BEMER, Président

Sommaire



Pages

- 2 - Rôle du syndicat
- 2 - Une nouvelle technicienne
- 3 - Frayère de Rémilly
- 3 - Travaux d'entretien et de consolidation des berges
- 4 - Autour de la rivière
- 4 - Communication

Consultez notre bulletin sur le site Internet des mairies
<http://www.maiezroy.net>

<http://mairie.pagespro-orange.fr/remilly/>

<http://www.courcelleschaussy.com/>

<http://silly-sur-nied.mairie.com/>

<http://www.mairie-laquenexy.fr/>

Rôle du syndicat

Le syndicat Intercommunal d'Etudes, d'Aménagement et d'Entretien de la Nied Française Inférieure (SIEAENFI), créé en 1991 et présidé depuis 2001 par Armand Bemer, est composé de 16 communes situées entre Adaincourt et Les Etangs.

Sa vocation est de concilier le **bon état écologique** de la rivière avec les **usages** de son bassin versant (habitations, agriculture, routes). A cet effet, le syndicat, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et le Conseil Général de la Moselle, procède régulièrement à un diagnostic pour adapter au mieux les interventions à réaliser.

Les actions couramment menées consistent notamment à abattre les arbres morts ou malades, qui menacent de tomber ou encore les espèces inadaptées aux bords de cours d'eau, à réaliser des plantations au ni-

veau de zones menacées par l'érosion, à élaguer les branches et retirer les embâcles (débris de toute nature qui encombrant le lit de la rivière) afin de permettre à l'eau de s'écouler librement.

Attention, la nature, au fil du temps, trouve son **équilibre** et toute intervention humaine a forcément une influence sur l'écosystème, c'est pourquoi le syndicat n'intervient pas de manière systématique. Une branche qui tombe dans l'eau apporte de la matière organique, source de nourriture pour certaines espèces, procure un

abri pour d'autres, permet également d'assurer l'oxygénation de l'eau, essentielle à la survie des poissons. Il faut donc intervenir de manière raisonnée, lorsque le risque d'inondation en zone habitée est important par exemple.



Arbres abattus au niveau du lycée agricole de Courcelles-Chaussy.

Une nouvelle technicienne

Après cinq ans de «bons et loyaux services» rendu au syndicat, Alice Pescheloche a rejoint le Conseil Général de la Meuse. Une nouvelle technicienne a donc été recrutée. A 24 ans, Marion Suaire vient d'obtenir un Master en Environnement, spécialisé dans la Gestion des milieux aquatiques. Elle est également la technicienne du Syndicat d'Aménagement de la Vallée de la Nied Réunie (SAVNR). Son bureau est situé à la mairie de Bouzonville. Vous pouvez la contacter au 03 87 78 57 44.



Notez également que Mireille Grélot, chargée du secrétariat du syndicat, qui travaillait jusqu'à présent à la mairie de Courcelles-Chaussy a intégré les services administratifs de la mairie de Falck où elle occupe les fonctions de secrétaire générale.

Le siège social du syndicat reste à Courcelles-Chaussy (03 87 64 00 32)
Pour tout problème vous pouvez joindre la technicienne : 03 87 78 57 44

Fraysère de Rémilly

L'année dernière, le syndicat, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, le Conseil Général de la Moselle, la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques et l'Association de pêche locale (AAPPMA « l'hameçon sportif » de Rémilly) a créé un espace dédié à la reproduction des poissons et notamment du brochet. Il s'agit d'une zone inondable située en bord de Nied française sur le ban communal de Rémilly. En hiver, le niveau d'eau de la Nied française augmente suffisamment pour inonder cette prairie. Le poisson profite de cette occasion (entre février et avril) pour envahir la zone inondée et se reproduire (dépôt des œufs et fécondation). Les alevins (jeunes poissons) occupent alors cette zone où ils effectuent une partie de leur croissance avant de rejoindre la rivière.

La fraysère de Rémilly a dû être «retouchée» en automne 2009 car elle ne remplissait pas pleinement ses fonctions. Le syndicat a suivi les travaux complémentaires tout au long de leur réalisation.

Les deux mares créées initialement sur le site ont également été recreusées.

Des panneaux pédagogiques seront prochainement implantés au niveau de la fraysère afin d'expliquer au grand public l'intérêt écologique de cet aménagement (fraysère et mares). Au total, cinq



Les zones de frai ont été légèrement approfondies.

panneaux ponctueront un sentier pédagogique accessible au grand public et aux scolaires. Ils concerneront différents thèmes : le syndicat et la gestion de la Nied française, l'activité de pêche, la reproduction des poissons, les mares, et la fraysère de Rémilly.

Travaux d'entretien et de consolidation des berges

Réception des travaux d'aménagement et d'entretien de la Nied française (tronçon 3)



De gauche à droite A. Bemer (Président du SIEAENFI), J.-C. Bessaguet (AERM), C. Sztuka (CG 57) et R. Bertrand (Entreprise Sylvatech).

En septembre dernier, c'est dans l'enceinte du lycée agricole de Courcelles-Chaussy que le Président du SIEAENFI, M. Armand Bemer, a réuni Mme Clarisse Sztuka (Conseil Général de la Moselle) et M. Jean-Claude Bessaguet (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) afin de réceptionner les travaux d'entretien et d'aménagement réalisés sur le tronçon 3 de la Nied française (allant de Pange à Les Etangs). Les travaux, subventionnés à près de 80%, comprenaient l'élagage, l'abattage d'arbres, le retrait des embâcles, des plantations d'arbres et d'arbustes pour consolider les berges, etc.

En compagnie de Marion Suaire, technicienne de rivière du Syndicat et de Romaric Bertrand, gérant de l'entreprise Sylvatech ayant réalisé les travaux, les partenaires techniques et financiers (CG 57 et AERM) ainsi que le président du Syndicat ont signé le procès verbal de réception des travaux sans réserve, marquant ainsi la fin du programme pluriannuel d'entretien de la Nied française (2006-2008), avec tout de même un an de retard dû aux mauvaises conditions météorologiques. La phase suivante va consister à réaliser le montage du nouveau programme pluriannuel qui devrait concerner l'ensemble du linéaire de 32 km pour les années à venir, conformément aux besoins du cours d'eau et aux recommandations des différents partenaires. Ce programme sera élaboré par la technicienne et présenté aux délégués lors des réunions à venir.

Autour de la Nied française

Les poissons y prolifèrent et apprécient son oxygène, les promeneurs l'adorent et son syndicat et ses pêcheurs la protègent. C'est la Nied française.

Journée « Autour de la rivière »

Le 27 juin 2009, quatre organismes ont uni leurs efforts pour organiser une journée d'animation « Autour de la rivière ». Cette journée s'est tenue dans l'enceinte de l'Etablissement Public Local d'Enseignement Agricole (EPLEA) de Metz-Courcelles-Chaussy. Il s'agissait pour les différents organisateurs de présenter à leurs élus, aux adhérents, mais également au grand public, toutes les richesses que peut offrir la rivière Nied et son environnement (eau, nature, pêche, patrimoine). Les organisateurs réfléchissent à la reconduction d'une telle manifestation pour 2010.

Suite à cette manifestation, un article est paru dans le Républicain lorrain :

Autour de la rivière, la Nied française, thème choisi par le Syndicat de la Nied française inférieure (SIEAENFI), l'EPLEA de Metz-Courcelles-Chaussy, le Syndicat d'Initiative de Courcelles-Chaussy et de sa région culturelle, l'Association de Pêche de Courcelles La Rousse et la Fédération de Pêche de la Moselle afin de faire connaître au grand public les actions menées pour protéger écologiquement les berges contre l'érosion, et entretenir une rivière.

C'est dans un lieu historique, le Château d'Urville, lieu de résidence de l'Empereur Guillaume II de 1890 à 1918, propriété de l'état depuis 1945 qui affecta le Château au Ministère de l'Agriculture, qu'eut lieu la journée afin de valoriser ce patrimoine qu'est la Nied française.

L'entretien régulier a pour but de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique. D'après le code de l'environnement, la loi contraint les propriétaires à entretenir les berges, aussi les collectivités territoriales ou leur groupement ont la possibilité de prendre en charge cet entretien en lieu et place des propriétaires pour des raisons d'intérêt général, c'est ce que fait le Syndicat de la Nied française inférieure, créé en 1991, qui œuvre de Aubécourt à Les Etangs.



Autour d'Armand Bemer, président de la SIEAENFI, près de la Nied française quelques explications sur son entretien

Faune et flore

L'entretien consiste à améliorer l'écoulement des eaux en supprimant les embâcles, ensemble d'objets qui s'amoncellent dans le lit de la rivière, et limiter l'érosion en les stabilisant par des moyens naturels comme l'entretien ou l'amélioration de la qualité des ripisylves, végétation naturelle présente le long des cours d'eau.

Cette dernière peut-être composée d'arbres, de buissons, d'herbacées typiques des bords de cours d'eau comme les ro-

seaux, les joncs, etc. Elle améliore la qualité de l'eau, l'ombrage des cours d'eau et diversifie les habitats aquatiques. Elle embellit le paysage et rend la rivière attractive, limite ses crues et stabilise son lit.

Les arbres, dont le saule, sont replantés aux abords des rivières afin de consolider les berges. Différentes techniques existent comme le tressage, le fascinage, le bouturage, le tapis de branche et le peigne. La pêche vient aussi en aide pour l'entretien de la rivière. Pour la Fédération de la Pêche « nous

sommes les héritiers du passé...il faut travailler pour mieux informer la jeunesse ».

Elle a une mission d'expertise avec plan départemental, une mission de « Pêche Nature » avec diverses animations, et une mission de « garderie » avec 2 gardes départementaux et des « gardes privés » venant des associations de pêche. « Les pêcheurs sont les sentinelles de la nature ». Une vingtaine d'espèces de poissons se trouvent dans la Nied comme le gardon, la carpe, le brochet, l'ablette, la perche, etc. ».

Communication



De la collaboration entre quatre techniciens de cinq syndicats de rivières de Moselle (Nied française, Nied réunie, Nied allemande, Seille et Boler) est né un projet de site Internet. Vous pourrez donc prochainement y trouver des informations sur la gestion des cours d'eau, et plus précisément, sur les interventions réalisées sur la Nied française.

Petit aperçu des informations que vous pourrez trouver :

Qu'est ce que la ripisylve et quel est son rôle ?

La ripisylve est composée de l'ensemble de la végétation qui borde les cours d'eau. Elle joue un rôle essentiel dans l'équilibre de la rivière.

- ① Maintien de la berge par le système racinaire, limitation de la vitesse de l'écoulement de l'eau lors des hautes eaux
- ② Filtration des polluants (nitrates, phosphates) et limitation des ruissellements
- ③ Abris et sources de nourriture pour les animaux terrestres (oiseaux, mammifères, insectes, etc.)
- ④ Abris et garde-manger pour les espèces aquatiques (poissons, crustacés, insectes, etc.)
- ⑤ Ombrage du lit de la rivière permettant de limiter l'échauffement de l'eau, les pertes d'oxygène et la prolifération des algues et plantes aquatiques.

L'ensemble de nos actions est rendu possible grâce aux cotisations des communes adhérentes et grâce à l'appui technique et financier de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et du Conseil Général de la Moselle.

Au fil de la Nied n°8

Directeur de publication : Armand BEMER - Responsable de la publication : Marion SUAIRE - Maquette et réalisation : Patrick GRÉLOT - Photographies : Marion SUAIRE
Imprimerie : Presses du tilleul - Marly